

MISE EN LIGNE LE 28-09-2023

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 23.136

L'an deux mille vingt-trois, le 26 Septembre, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 20 Septembre 2023

DATE D'AFFICHAGE

Le 20 Septembre 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Odile CHOLLET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Océane FERNANDES, M. Gérard FILOCHE, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, M. Thomas LAFARIE, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Patrick MARENGO
Mme Nadine DAVID représentée par M. Didier SIMONNET
Mme Christine DELPECH-SOULET représentée par M. Philippe CUSSAC
Mme Françoise LARRIEU représentée par M. Gilbert THULEAU
M. Raynald RIMBAULT représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
M. Christophe PLASSARD représenté par M. Thomas LAFARIE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 33

M. Denis MOALLIC a été élu secrétaire de séance.

OBJET : PERSONNEL TERRITORIAL - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA VILLE ANNEXÉ AU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023

RAPPORTEUR : M. SIMONNET

VOTE : UNANIMITÉ

Il est proposé de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2023 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION	DATE D'EFFET
<u>AGENTS NON TITULAIRES</u>						
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TC	+1 (CDD)	Indice Brut : 401	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TNC 8/20°	+ 1 (CDD)	Indice Brut : 401	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TNC 15/20°	+1 (CDI)	Indice Brut : 429	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TC	- 1 (CDD)	Indice Brut : 389	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TNC 8/20°	- 1 (CDD)	Indice Brut : 389	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TNC 15/20°	- 1 (CDI)	Indice Brut : 397	au 01/10/2023

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- de modifier le tableau des effectifs de la ville annexé au Budget Primitif de l'exercice 2023 comme suit :

GRADES OU EMPLOIS	CATÉGORIE	SECTEUR	TEMPS DE TRAVAIL	EFFECTIFS	RÉMUNÉRATION	DATE D'EFFET
<u>AGENTS NON TITULAIRES</u>						
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TC	+1 (CDD)	Indice Brut : 401	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TNC 8/20°	+ 1 (CDD)	Indice Brut : 401	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique principal 2° classe	B	Culturelle	TNC 15/20°	+1 (CDI)	Indice Brut : 429	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TC	- 1 (CDD)	Indice Brut : 389	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TNC 8/20°	- 1 (CDD)	Indice Brut : 389	au 01/10/2023
Assistant d'enseignement artistique	B	Culturelle	TNC 15/20°	- 1 (CDI)	Indice Brut : 397	au 01/10/2023

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 28 septembre 2023

Le secrétaire de séance,



Denis MOALLIC